

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 11 mai 2023

n° 096-23 C

Objet : RD - Attribution d'une subvention à l'association Mountain Riders pour les interventions dans le cadre du parcours pédagogique sur les enjeux climat-air-énergie - Années scolaires 2022-2023 et 2023-2024

- date de convocation le 05 mai 2023
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi onze mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Stéphane Bochet à Jean-Pierre Fressoz - de Daniel Bouchet à Alain Caraco - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Pascal Mithieux à Philippe Gamen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Benoît Perrotton à Sylvie Koska - de Christophe Richel à Jean-Maurice Venturini - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 12

Frédéric Bret - Pierre Brun - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Claire Plateaux - Damien Regairaz - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 11 mai 2023

délibération n° 096-23 C

objet **RD - Attribution d'une subvention à l'association Mountain Riders pour les interventions dans le cadre du parcours pédagogique sur les enjeux climat-air-énergie - Années scolaires 2022-2023 et 2023-2024**

Aurélié Le Meur, vice-présidente chargée de la transition écologique et du développement durable, rappelle que Grand Chambéry est engagée dans une démarche de construction d'un parcours pédagogique de transition écologique à destination des scolaires de niveau collège et lycée, pour renforcer la complémentarité entre les thématiques pédagogiques portées par l'agglomération (mobilité, déchets, eau, climat et énergie) et proposer une offre complète en lien avec les compétences de Grand Chambéry et la vision intégrée du Plan climat-air-énergie territorial. Le déploiement d'une première expérimentation est prévu au cours de l'année scolaire 2023-2024 afin de généraliser le parcours pédagogique pour la rentrée 2024. L'objectif de la démarche est de favoriser l'engagement des établissements dans la durée et de les amener à mener des actes cohérents avec la sensibilisation des élèves.

L'association Mountain Riders intervient depuis 2012 dans le cadre de conventions pluriannuelles successives avec Grand Chambéry afin de réaliser des interventions pédagogiques en milieu scolaire sur le thème de l'énergie et du climat pour faire connaître et comprendre les enjeux du Plan climat-air-énergie territorial et de la démarche de Territoire à énergie positive. La convention en vigueur est arrivée à échéance en décembre 2022. La nouvelle convention s'inscrit donc dans la démarche globale d'élaboration du parcours pédagogique et vise à définir la mission de Mountain Riders pour :

- coconstruire le parcours pédagogique de Grand Chambéry avec l'ensemble des directions concernées et leurs partenaires pédagogiques,
- mettre en œuvre un programme d'accompagnement, d'animation et de sensibilisation sur les thématiques de la transition écologique, dans le cadre et parallèlement au parcours pédagogique, avec des interventions spécifiques sur les enjeux climat-air-énergie,
- animer le réseau d'enseignants des établissements du secondaire engagés dans une démarche de développement durable, ou en voie d'engagement, ou dans une démarche équivalente,
- faire connaître les outils pédagogiques à destination des scolaires du primaire auprès des enseignants.

Dans le cadre de cette convention, trois publics sont visés :

- les élèves du secondaire,
- les enseignants des collèges et lycées,
- les enseignants du primaire.

Grand Chambéry s'engage à financer à hauteur de 21 375 € la réalisation par Mountain Riders des actions décrites ci-dessus sur la période de janvier 2023 à juin 2024.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 199-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 portant approbation du Plan climat-air-énergie territorial de Grand Chambéry,

Vu le dossier de demande de subvention de l'association Mountain Riders du 20 février 2023,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue une subvention de 21 375 € à l'association Mountain Riders pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024,

Article 2 : approuve la convention entre Grand Chambéry et l'association Mountain Riders pour l'intervention de l'association auprès des scolaires dans le cadre du parcours pédagogique de Grand Chambéry,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer la convention et tout document à intervenir.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **096-23 C**

Objet de l'acte :	RD - Attribution d'une subvention à l'association Mountain Riders pour les interventions dans le cadre du parcours pédagogique sur les enjeux climat-air-énergie - Années scolaires 2022-2023 et 2023-2024
Thème Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	16 mai 2023
Annexe(s) :	Convention

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230516-lmc1H29425H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29425H1

Date de transmission en Préfecture : 17 mai 2023

Date de réception en Préfecture : 17 mai 2023

Publication sur le site internet: mercredi 17 mai 2023